

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **5 juillet 2010**, à 19 h 30 à la salle municipale située au 1207, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents les conseillers : Claude Lebel, Martin Chainey, Louis Lachapelle et Gilles Choquette.

Le conseiller Douglas Beard arrive à 20 h 05 avant l'adoption de la résolution 2010-07-147.

Est absente la conseillère Ginette Bouchard.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Joëlle Cardonne.

Est également présente Nancy Lussier, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-07-138

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR
5 JUILLET 2010, 19 H 30

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2010**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **TRÉSORERIE**
 - 5.1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour le mois de juin 2010
 - 5.2 Autorisation de dépenses
 - A) Congrès FQM
 - B) Formation FQM : contrats municipaux
 - C) Tournoi de golf de la MRC de Drummond
6. **RÈGLEMENTS**
 - 6.1 Avis de motion pour l'adoption du règlement No.564 relatif à la création d'un programme de revitalisation d'une partie du territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey
7. **DOSSIERS EN COURS**
 - 7.1 Probation coordonnatrice à la vie communautaire
 - 7.2 Entretien ménager
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
 - 8.1 Demande de soumission : déneigement
 - A) Zones A et B
 - B) Zone C
 - C) Zone D
 - D) Domaines
 - 8.2 Soumission rechargement : route Carson
 - 8.3 Calcium dans les domaines
 - 8.4 Programmation de travaux : TECQ (Taxes sur l'essence)
 - 8.5 Analyse des besoins VS les infrastructures existantes
 - 8.6 Centre Eugène caillé : installation système d'alarme incendie
 - 8.7 Service d'entrepreneur en construction / rénovation
 - 8.8 Vidange systématique des boues de fosses septiques
 - 8.9 Évaluation du potentiel d'agrandissement de la zone blanche
9. **VARIA**
 - 9.1 Demande citoyen : annulation section rue Rita et 4e Rue, domaine Guaybois
10. **RAPPORTS DIVERS**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2010

2010-07-139

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 7 juin 2010, tel que rédigé.

Adoptée.

4. CORRESPONDANCES

La directrice générale / secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers(ères).

5. TRÉSORERIE

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR LE MOIS DE JUIN 2010

2010-07-140

Il est proposé par la conseiller GILLES CHOQUETTE
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de JUIN 2010, soumis par la directrice générale / secrétaire-trésorière, soit accepté tel que présenté et qu'elle soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	477 648,78 \$
Taxes	223 160,10 \$
Protection incendie	5 293,72 \$
Permis	545,00 \$
Commanditaires Fête nationale	2 582,00 \$
Subventions	243 012,45 \$
Autres revenus	3 055,51 \$
<u>Dépenses</u>	102 630,04 \$
Rémunération des élus	10 385,60 \$
Rémunération régulière	12 344,77 \$
Rémunération incendie	2 115,90 \$
Factures déjà payées	7 288,10 \$
Factures à payer	70 495,67 \$

Adoptée.

5.2 AUTORISATION DE DÉPENSES

A) CONGRÈS FQM

2010-07-141

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le conseiller Douglas Beard à participer au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2010 au centre des congrès de Québec.

QUE la municipalité paie l'inscription, les frais de déplacement, d'hébergement et de repas aux tarifs en vigueur.

Adoptée.

B) FORMATION FQM : CONTRATS MUNICIPAUX

2010-07-142

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription des élus municipaux : Joëlle Cardonne, Claude Lebel, Martin Chainey, Louis Lachapelle et Gilles Choquette, à la formation «Contrats municipaux» le 28 octobre prochain à Saint-Wenceslas, au coût de 25,00 \$, plus les taxes applicables, pour chaque inscription.

Que les frais de déplacement leurs seront remboursés au tarif en vigueur.

Adoptée.

C) TOURNOI DE GOLF DE LA MRC DE DRUMMOND

2010-07-143

Il est proposé par le conseiller GILLES CHOQUETTE
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire le conseiller Louis Lachapelle au tournoi de golf de la MRC Drummond. Le coût de participation est de 90,00 \$ par personne dont une partie des profits ira au programme des petits dîners de la Tablee populaire.

Adoptée.

6. RÈGLEMENTS

6.1 AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.564 RELATIF À LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Un avis de motion est donné par le conseiller GILLES CHOQUETTE pour l'adoption prochaine du Règlement No.564 relatif à la création d'un programme de revitalisation d'une partie du territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey. Le dit règlement portera sur les conditions d'admissibilités pour se prévaloir du programme de revitalisation et des modalités d'applications.

7 DOSSIERS EN COURS

7.1 PROBATION COORDONNATRICE À LA VIE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice à la vie communautaire a complété sa période de probation;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont satisfaits de ses services;

CONSIDÉRANT QUE ce poste est pour une période d'un an avec possibilité de renouvellement;

EN CONSÉQUENCE,

2010-07-144

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de prolonger le contrat de travail de Madame Viviane Renard au poste de coordonnatrice à la vie communautaire, jusqu'au 31 décembre 2011.

Adoptée.

7.2 ENTRETIEN MÉNAGER

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour l'entretien ménager.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

ENTRETIEN MÉNAGER
Lundi le 28 juin 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Stéphanie Hinse, adjointe administrative
Viviane Renard, coordonnatrice à la vie communautaire

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission entretien ménager »

Entretien ménager	Marielle Beaulieu	Guy Desfossés	Johanne Desmarais Lacroix	Diane Hémond	Sylvie Martel	Louise Morin	Michel Morin
A) Montant forfaitaire Hôtel-de-Ville pour 52 semaines					3 900,00 \$		
B) Montant forfaitaire Centre Eugène-Caillé pour 52 semaines					2 500,00 \$		
Somme A+B = sous-total ①					6 400,00 \$		
Taux horaire suite aux locations					18,00 \$ / h		
X 4 h X 12 locations = sous-total ②					864,00 \$		
Prix de la soumission sous-total ① + sous-total ②					7 264,00 \$		

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue pour l'entretien ménager et énumérée dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions, Entretien ménager » du 28 juin 2010;

CONSIDÉRANT l'étude de la soumission faite pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-07-145

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de conclure une entente de service pour l'entretien ménager des infrastructures municipales avec Sylvie Martel :

- montant forfaitaire de 75,00 \$ par semaine pour l'hôtel de ville;
- montant forfaitaire de 50,00 \$ par semaine pour le Centre Eugène Caillé;
- taux horaire de 18,00 \$ pour l'entretien des infrastructures suites aux locations de salle.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer l'entente de service pour l'entretien ménager des infrastructures municipales avec Sylvie Martel.

Adoptée.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 DEMANDE DE SOUMISSION : DÉNEIGEMENT

A) ZONES A ET B

Une copie du documents «Cahier de charges, Zones A et B, 2010-2013 » est remise à chacun des conseillers présents.

2010-07-146

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que des soumissions publiques soient demandées par la directrice générale / secrétaire-trésorière pour le déneigement des Zones A et B.

QUE le cahier de charges a été approuvé par les membres du conseil.

QUE les formulaires devront être reçus au plus tard le 26 août 2010 avant 11 h et l'ouverture aura lieu le même jour à compter de 11 h 05 au bureau municipal.

Adoptée.

Le conseiller Douglas Beard arrive à ce moment (20 h 05).

B) ZONE C

Une copie du document «Cahier de charges, Déneigement Zone C, 2010-2011» est remise à chacun des conseillers présents.

2010-07-147

Il est proposé par le conseiller GILLES CHOQUETTE
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que des soumissions par invitation soient demandées par la directrice générale / secrétaire-trésorière pour le déneigement de la Zone C aux entrepreneurs suivants : Excavation Gaston Francoeur inc., J.Noël Francoeur inc. et Excavation Jacquylaine inc.

QUE le cahier de charges a été approuvé par les membres du conseil.

QUE les formulaires devront être reçus au plus tard le 26 août 2010 avant 11 h et l'ouverture aura lieu le même jour à compter de 11 h 05 au bureau municipal.

Adoptée.

C) ZONE D

Une copie du document «Cahier de charges, Déneigement zone D, 2010-2011 » est remise à chacun des conseillers présents.

2010-07-148

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que des soumissions par invitation soient demandées par la directrice générale / secrétaire-trésorière pour le déneigement de la Zone D aux entrepreneurs suivants : Excavation Gaston Francoeur inc., François Lebel, J.Noël Francoeur inc., Mathieu Mailhot, Mark Mason et Mini-Excavation M.B..

QUE le cahier de charges a été approuvé par les membres du conseil.

QUE les formulaires devront être reçus au plus tard le 26 août 2010 avant 11 h et l'ouverture aura lieu le même jour à compter de 11 h 05 au bureau municipal.

Adoptée.

D) DOMAINES

Une copie du document «Cahier de charges, Déneigement des Domaines, 2010-2011 » est remise à chacun des conseillers présents.

2010-07-149

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que des soumissions par invitation soient demandées par la directrice générale / secrétaire-trésorière pour le déneigement des domaines aux entrepreneurs suivants : François Lebel, Les Entreprises O. Forcier, Mathieu Mailhot, Mark Mason et Mini-Excavation M.B.

QUE les cahiers de charges ont été approuvés par les membres du conseil.

QUE les formulaires devront être reçus au plus tard le 26 août 2010 avant 11 h et l'ouverture aura lieu le même jour à compter de 11 h 05 au bureau municipal.

Adoptée.

8.2 SOUMISSION RECHARGEMENT : ROUTE CARSON

Une copie du document «Cahier de charges, Rechargement de chemins municipaux, juillet 2010» est remise à chacun des conseillers présents.

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention au montant de 53 000,00 \$ du Ministère des Transports pour des travaux de creusage de fossés, de remplacement de ponceaux et de rechargement sur le chemin Saint-Jean ainsi que sur la route Carson;

EN CONSÉQUENCE,

2010-07-150

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que des soumissions par invitation soient demandées par la directrice générale / secrétaire-trésorière pour le rechargement des chemins municipaux aux entreprises suivantes : Excavation Gaston Francoeur inc., J.Noël Francoeur inc. et Excavation Jacquylaine inc.

QUE le cahier de charges a été approuvé par les membres du conseil.

QUE les formulaires devront être reçus au plus tard le 3 août 2010 avant 11 h et l'ouverture aura lieu le même jour à compter de 11 h 05 au bureau municipal.

Adoptée.

8.3 CALCIUM DANS LES DOMAINES

2010-07-151

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de faire l'épandage de calcium sur certaines rues des domaines Descôteaux, Forcier, Francoeur et Girardin au coût approximatif de 5 000,00 \$ plus les taxes applicables :

- Descôteaux : rues de Bellefeuille, Bibeau et chemin du Lac.
- Forcier : rues Fortier, Hamel, Lamoureux, Morel, Robidas, Therrien et Thibodeau.
- Francoeur : rues Belhumeur, Farand, J.N. Francoeur et Lagacé.
- Girardin : rue Girardin.

QUE les propriétaires des rues ainsi que les présidents de chacune des associations des propriétaires des domaines, le cas échéant, devront transmettre une autorisation écrite à l'effet qu'ils autorisent la municipalité à procéder à l'épandage de calcium sur les dites rues et qu'ils renoncent à toute réclamation en dommages et intérêts pour tous les dommages ou accidents pouvant résulter à ces travaux.

Adoptée.

8.4 PROGRAMMATION DE TRAVAUX : TECQ (TAXES SUR L'ESSENCE)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

EN CONSÉQUENCE,

2010-07-152

Il est proposé par le conseiller GILLES CHOQUETTE
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28,00 \$ par habitant par année, soit un total de 112,00 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tous documents concernant ce dossier.

Adoptée.

8.5 ANALYSE DES BESOINS VS LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Reporté à une prochaine séance du conseil.

8.6 CENTRE EUGÈNE-CAILLÉ : INSTALLATION SYSTÈME D'ALARME INCENDIE

Reporté à une prochaine séance du conseil.

8.7 SERVICE D'ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION / RÉNOVATION

2010-07-153

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Stéphane Bélisle, Bernard Côté et Earl Lester pour effectuer des travaux de construction / rénovation aux infrastructures municipales lorsque requis.

QUE leurs services seront retenus selon leur taux horaire et leur disponibilité.

Adoptée.

8.8 VIDANGE SYSTÉMATIQUE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Reporté à la prochaine séance du conseil afin de prendre le temps d'évaluer les pour et les contre relatif à la possibilité de procéder par appel d'offre en commun avec la MRC de Drummond pour la vidange systématique des boues de fosses septiques.

8.9 ÉVALUATION DU POTENTIEL D'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE BLANCHE

Reporté à une prochaine séance du conseil puisque les offres de service reçues ne correspondent pas au montant estimé.

9. VARIA

9.1 DEMANDE CITOYEN : ANNULATION SECTION RUE RITA ET 4E RUE, DOMAINE GUAYBOIS

2010-07-154

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller CLAUDE LABEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de mandater le comité consultatif d'urbanisme pour étudier cette demande et faire une recommandation au conseil municipal.

Adoptée.

10. RAPPORTS DIVERS

La mairesse invite les membres du conseil à faire un compte rendu sur leurs comités respectifs.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

2010-07-155

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21 h.

Adoptée.

Joëlle Cardonne
Mairesse

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, Joëlle Cardonne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.